**Dom Augustin de Lestrange.**

**L’œuvre et l’homme.**

Par Hervé - Augustin Laffay

Auteur de la Thèse Dom Augustin de Lestrange, (1754-1827)

Que sait-on aujourd’hui en France de la Trappe et des trappistes ? Ce que l’on en a toujours entendu dire. Dans des monastères lugubres, les moines se saluent non moins lugubrement en échangeant un « Frère, il faut mourir » ; chaque jour, chaque moine se rend au cimetière pour creuser sa propre tombe ; les cloîtres cisterciens sont remplis de parricides ; les supérieurs choisissent les emplacements les plus malsains pour fonder etc. Tel est le bilan des connaissances du « public ». Ce bilan, le P. Marie-Anselme Dimier l’avait déjà dressé en 1946 dans l’excellent opuscule intitulé *La Sombre Trappe*. Au chapitre des idées reçues, il faudrait ajouter celles qui concernent dom Augustin de Lestrange. La figure de l’insaisissable abbé apparaît bien sûr dans les grandes synthèses d’histoire religieuse, ces ouvrages volumineux qui honorent les bonnes bibliothèques mais si *Catholicisme* contient une notice lapidaire, le *Dictionnaire de Spiritualité*  lui a fermé ses colonnes : l’entrée « Lestrange » renvoie à l’article consacré à « Rancé ». L’histoire monastique, en effet, est chose sérieuse. La partie noble de cette histoire qui concerne des Ordres vieux de plusieurs siècles, c’est l’histoire médiévale, l’histoire des commencements. Une maladie des modernes est l’illusion qui donne à croire que l’on discerne mieux le lointain que le proche, le moyen âge que le XIXe siècle. On se réclame des débuts médiévaux des Ordres religieux et on néglige, voire on méprise, tous ceux qui ont ensuite plus ou moins adroitement transmis la grâce du fondateur aux générations postérieures. En l’occurrence, on exalte s. Bernard - c’est justice - mais au détriment de l’abbé de Rancé ou de dom Augustin de Lestrange. Le procédé est discutable. On ne saurait donc disserter longuement à propos d’une « anguille monastique », d’un trublion gyrovague comme l’aurait été dom Augustin. Avec dom Guéranger et avec lui seulement auraient commencé les choses sérieuses pour le XIXe siècle. L’imposant monument édifié en l’honneur du fondateur de Solesmes a recouvert et caché le monachisme des trente premières années du XIXe siècle.

Sous les cloîtres comme dans l’université, de nombreux obstacles ont longtemps empêché la mise en œuvre de recherches importantes. L’extrême dispersion des fonds d’archives constitue le premier d’entre eux. Les archives monastiques sont papiers de famille et, dans les plus anciennes et les plus solides familles, on rencontre des ancêtres peu recommandables dont on préfère taire le nom

Et pourtant ! Dès 1802, Chateaubriand pressentait l’importance du phénomène monastique et, particulièrement, du mouvement trappiste : « On a prétendu rendre un grand service aux Religieux et Religieuses, en les forçant de quitter leur retraite. Qu’en est-il advenu ? Les femmes qui ont pu trouver un asile dans des monastères étrangers, s’y sont réfugiées ; d’autres se sont réunies pour former entre elles des monastères au milieu du monde ; plusieurs, enfin, sont mortes de chagrin ; et ces Trappistes si à plaindre, au lieu de profiter des charmes de la liberté et de la vie, ont été continuer leurs macérations dans les bruyères d’Angleterre et dans les déserts de la Russie[[1]](#footnote-1)... »

Dom Augustin n’est pas de ceux que l’Église canonise. Il a eu « trop d’histoires, avec trop de monde, les gouvernements, les évêques, Rome, et ses frères cisterciens. Il était aussi trop complexe pour se laisser classer, trop complexe pour se laisser aimer. Le temps est venu d’oublier la toupie pour dégager le mainteneur. » (R. Ladous).

L’historien ne sonde pas les reins et les cœurs. Dom Augustin conserve son secret. Le but de mon travail consiste seulement à dégager des pistes à travers le maquis serré des documents d’archives, afin de comprendre pourquoi et comment, contre vents et marées, contre les révolutions et contre l’esprit de la modernité, des hommes et des femmes, par milliers encore, consacrent à Dieu toute leur existence.

**Les commencements.**

C’est à Colombier-le-Vieux que Louis-Henri de Lestrange naît le 19 février 1754. Son oncle est curé du village et la famille très nombreuse (une vingtaine d’enfants) profite l’hiver des commodités du presbytère. Bozas est alors délaissé. Cette transhumance intervient au détriment des habitants de Colombier-le-Vieux qui, d’après Charles Forot, s’indignent d’avoir à héberger « une cohue de parents dont Mme de Lestrange, sa belle-sœur, qui traitent tout militairement et soumettent les habitants à fournir le logement et les gros meubles nécessaires au vicaire ».

L’oncle curé dut apprendre les rudiments scolaires à ses neveux. Grâce à une bourse du prince de Soubise, Louis-Henri bénéficia d’une éducation plus soignée au célèbre collège de Tournon. Il se déclara alors pour devenir prêtre. On l’envoya en philosophie au séminaire lyonnais de Saint-Irénée. Ses sœurs bénédictines de Saint-Pierre-des-Terreaux lui firent obtenir un bon accueil de ses maîtres sulpiciens. Ces études terminées, l’archevêque de Vienne l’envoya à Saint-Sulpice de Paris. Avec l’élite cléricale du royaume, Louis-Henri y bénéficia d’une excellente formation au ministère sacerdotal. Parmi ses condisciples, Charles-Auguste de Talleyrand, son contemporain ; l’abbé de Bernis, neveu de l’ambassadeur de France à Rome et quelques autres relations qui se révéleront fort utiles en temps de crise. C’est alors qu’intervient la grande rupture de la vie du jeune Lestrange : prêtre du diocèse de Vienne et promis à un avenir clérical plutôt brillant, le jeune homme décide en 1780 d’entrer à la Trappe. Il y prend le nom de religion de frère Augustin.

L’abbaye de la Trappe du Perche, dans l’actuel département de l’Orne, jouit à la fin du XVIIIe siècle d’un prestige alors assez rare pour un monastère d’hommes. La communauté a bénéficié à partir de 1664 de la réforme entreprise par Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé. Libérée de la commende et retournée à la régularité cistercienne, elle a témoigné tout au long du siècle des Lumières d’un renouveau partiel mais profond du vieil Ordre de Cîteaux. Fait rare à la veille de la Révolution, le monastère compte 103 profès en janvier 1790. Le noviciat abrite trois novices de chœur et trois novices convers et les premières mesures hostiles aux Ordres monastiques ne semblent pas tarir le recrutement. La notoriété de l’abbaye est grande dans le Royaume. La proximité de Paris - et plus encore de Versailles - fournit de nombreuses occasions de visites ou de retraites. C’est dans ce cadre que le père Augustin s’épanouit et, très vite, obtient la confiance de ses frères. Il est nommé père maître des novices et, grâce à cette charge, forme une « génération Lestrange », zélée et pénitente.

Le trouble gagne cette communauté paisible au début de l’année 1790. L’abbé, dom Pierre Ollivier, meurt le 7 février. Le 13, avant même que les moines aient pu procéder à une élection abbatiale, l’Assemblée nationale décrète que les Ordres et Congrégations régulières dans lesquelles on émet des vœux solennels « sont et demeurent supprimés en France, sans qu’il puisse en être établis de semblables à l’avenir ». Les religieux se voient attribuer des pensions ou, en cas de refus, une autorisation pour se retirer dans des maisons à eux indiquées où l’on ne pourra pas recevoir de novices. A la suite du prieur dom Gervais Brunel, la quasi totalité des religieux espère une mesure d’exception en raison de la régularité de la Maison et de l’utilité sociale de celle-ci dans la région. Dom Augustin a pourtant un avis contraire. Dès le début de l’année 1790, sa décision est arrêtée et longuement expliquée aux moines dans un sermon daté du mois de mars. Il propose alors de fonder une communauté à l’étranger. Des espoirs naissent pour le diocèse de Malines, puis pour l’électorat de Trêves, enfin en 1791 pour le diocèse de Fribourg. Malgré ces possibilités, la communauté demande officiellement sa conservation, par mesure d’exception, au Comité ecclésiastique de l’Assemblée. Une enquête se déroule à la Trappe ; elle prouve que les religieux sont très attachés à leur état et résolus à persévérer jusqu’au bout. En s’adressant aux siens, dom Augustin suggère également de tenir compte de la situation pour approfondir encore plus la réforme commencée par l’abbé de Rancé.

Jusqu’en février 1791, ces initiatives audacieuses de dom Augustin se heurtent à l’hostilité de ses frères en religion. A cette date, ceux-ci apprennent que le recours déposé par la communauté un an plus tôt est rejeté et que la Trappe est désignée comme maison commune pour le département de l’Orne. Dans ces circonstances, dom Augustin obtient enfin du prieur de la Trappe et des abbés de Cîteaux et de Clairvaux les pouvoirs nécessaires pour fonder une nouvelle communauté.

**La Valsainte.**

Le 1er mai 1791, les trappistes s’activent autour de grands chariots bâchés. Sous la direction de l’ancien maître des novices, vingt-deux d’entre eux prennent la route de la Suisse pour y fonder un monastère et, renouvelés dans leur ferveur, continuer à mener la vie de prière et d’ascèse qu’ils ont librement choisie. Ces moines ne fuient pas, ils n’émigrent pas ; ils prennent seulement les moyens nécessaires pour continuer à mener la vie religieuse. Ils ne partent pas pour un refuge ; ils partent pour fonder. L’état d’esprit de dom Augustin à ce moment est bien connu par sa déposition devant les commissaires envoyés par le département de l’Orne : « Dom Augustin de l’Estrange [...] déclare de son propre mouvement et sans aucune contrainte, devant Dieu et devant les hommes, qu’il n’a que deux sujets de mécontentement. Le 1er de ne point assez aimer le bon Dieu et assez faire de pénitence. Le second d’être Supérieur et chargé de la conduite des autres, mais que cela à part, il est on ne peut plus content de son état ; qu’il regarderait comme une atteinte portée à sa liberté et une véritable tirannie tout ce qu’on pourrait faire pour l’y faire renoncer ; qu’il le préfère à la possession de toutes les couronnes de la Terre ; qu’il veut demeurer jusqu’à la mort dans ce monastère, ainsi qu’il l’a promis à Dieu, et qu’il n’en sortira que dans le cas où il trouverait mieux ailleurs les moyens de vivre dans la pénitence et les autres devoirs de son état[[2]](#footnote-2). »

Le 1er juin, la petite colonie prend possession des bâtiments que le Sénat de Fribourg a mis à sa disposition. Dans l’ancienne chartreuse de la Valsainte, les hivers sont rudes et les ressources réduites ; les premières années, les couvertures des paillasses seront faites de mousse séchée. Loin d’être découragés, les religieux se mettent à l’œuvre avec une ardeur renouvelée. Héritiers de Rancé, ils acceptent avec joie un dépouillement qui les ramène au temps héroïque des fondations de l’Ordre dans les marais de Cîteaux. Non contents de continuer à mener la vie ascétique qu’ils avaient à la Trappe, les fondateurs de la Valsainte entreprennent, sous la direction de dom Augustin de « réformer la réforme ». Pour faire simple, Cîteaux est une réforme des bénédictins ; la Trappe est une réforme de Cîteaux. La Valsainte va réformer la Trappe. Chaque moine est appelé à donner à la communauté le fruit de ses réflexions pour suivre plus fidèlement saint Bernard, saint Benoît, les Pères du désert et - ultimement - le Christ.

La communauté s’enflamme, pleine de zèle : l’usage strict du dortoir est rétabli ; le temps de sommeil mesuré ; la nourriture pesée. On ne mangera ni viande, ni œufs, ni poisson, ni graisse. On ne mangera donc que du pain et des légumes cuits à l’eau. On jeûne du 14 septembre à Pâques en faisant l’unique repas au milieu de l’après-midi. Dom Eugène Bonhomme propose même de supprimer totalement la nourriture un jour sur deux ! Comme on se levait à 1 h. ½ du matin, on restait donc à jeun, la moitié de l’année, pendant quatorze heures consécutives. On ne dort que 5 h. ½ par nuit. Aussi dom Augustin multiplie-t-il les conseils pour que les moines ne s’assoupissent pas à l’office. A 1100 m. d’altitude, dans les austères montagnes de la Gruyère suisse, on ne se chauffe pas. Ou plutôt on a le droit d’entrer chaque jour pendant quelques minutes dans l’unique pièce chauffée du monastère.

Dom Augustin, cheville ouvrière de cette réforme, inspirateur de ces *Réglemens* de la Valsainte est aimé, respecté, suivi comme un père très tendre.

Et ces sacrifices portent leurs fruits : dix, vingt, cinquante postulants font le voyage de la Valsainte. En moyenne, l’abbaye compte une soixantaine de religieux. Beaucoup repartent bien vite : postulants d’un hiver ou d’un repas, émigrés affamés qui espéraient trouver là de quoi survivre tout en travaillant au salut de leur âme. D’autres meurent. L’infirmier de la Valsainte constate sobrement : « Il y avait presque habituellement huit à dix malades à l’infirmerie dont trois ou quatre étaient attaqués mortellement. C’était une chose réglée, nous en enterrions un tous les trente jours[[3]](#footnote-3). » Dans l’esprit du public, on ne peut en douter, un lien s’établit entre la Trappe et la mort.

Bientôt il faut fonder. En avril 1793, dom Augustin envoie deux moines en Espagne. Après trois ans d’efforts, un monastère voit le jour en Aragon, à Santa Susana. Dès avant, d’autres groupes partent pour le Canada, le Piémont, le Brabant, la Hongrie et le Valais. Les résultats de tels efforts sont inégaux. La terre d’Amérique, pleine de promesses, ne sera atteinte par les moines qu’en 1803. En cours de route, le groupe des fondateurs s’est arrêté en Angleterre, à Lulworth. Pour la première fois depuis le schisme avec Rome, la terre britannique va accueillir des moines catholiques. Après Lulworth, Westmalle voit le jour dans le Brabant. Un petit groupe, enfin, réussit à prendre pied dans le Piémont, à Mombracco. Les autres fondations se perdent en cours de route : la fièvre révolutionnaire a gagné l’Europe entière.

En Suisse même, d’autres appels se font entendre. Des paysans pauvres des régions voisines de la Valsainte supplient l’abbé de prendre en charge leurs enfants. Bientôt, une soixantaine d’entre eux revêtus de l’habit religieux peuplent l’abbaye. Spectacle étonnant que ces petits moines de dix ans, le crâne rasé, le Sacré-Cœur sur la poitrine, soumis au silence perpétuel, au travail manuel, à la literie en paille. Pour assurer leur encadrement, dom Augustin crée un tiers ordre enseignant. Par ailleurs, des jeunes filles et des religieuses chassées de leur pays par la législation antimonastique veulent suivre la voie frayée par les trappistes. Parmi ces jeunes filles, les sœurs de dom Augustin. Adoptant les mêmes austérités que les moines, un petit groupe d’entre elles inaugure cette vie cistercienne à Sembrancher, le 14 septembre 1796. Parmi bien d’autres, deux femmes d’exception viennent y découvrir la tradition monastique : Anne-Marie Javouhey, plus tard fondatrice de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny et Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, princesse du sang et tante du malheureux duc d’Enghien, abbesse, sous la Restauration, des bénédictines de Saint-Louis-du-Temple.

Une telle vitalité ne pouvait manquer de soulever contre dom Augustin et les siens de nombreux opposants. Les premiers obstacles se dressent :

- Certains religieux, tout d’abord, commencent à murmurer. En 1798, la tableau de la vie à la Valsainte n’est plus aussi idyllique qu’en 1791. Le développement des activités de dom Augustin l’explique en partie.

- L’Ordre de Cîteaux, ensuite, s’inquiète de l’indépendance prise par le supérieur de la Valsainte. Il n’y a certes plus de cisterciens en France mais il y en a encore en Suisse, en Italie, en Allemagne, en Autriche... Sans leur permission, dom Augustin a soutiré à Rome l’autorisation de se faire bénir abbé.

- Rome dresse aussi quelques obstacles devant l’abbé : ses règlements ne sont pas approuvés et il les fait imprimer ; un office du Sacré-Cœur révèle quelques fantaisies liturgiques. Les austérités à répétition inquiètent. Ces trappistes, dit-on à Rome, sont plus à admirer qu’à imiter !

- Les évêques aussi s’inquiètent de ce religieux qui fonde des monastères en mettant les pasteurs devant le fait accompli.

- Les Suisses ont peur : des bruits courent sur les mauvais traitements que recevraient les enfants du tiers ordre ; sur le trop grand nombre de religieux qu’il y aurait à la Valsainte.

- Le gouvernement français, enfin, s’en prend aux moines. On assimile la présence d’enfants français dans le monastère suisse à des enlèvements et on s’inquiète de voir dans cette abbaye d’anciens curés réfractaires au serment de 1791. Dom Augustin doit prendre la plume pour répondre au chargé d’affaires français en Suisse et, à travers lui, à son ancien condisciple Talleyrand : « Il n’y a dans notre Monastère qu’un enfant français et encore qui est mourant. Ce serait même une grande chance pour moi que d’en être délivré [...]. C’est gratis que je me suis chargé de son éducation et même de tout son entretien, ainsi que nous le faisons pour tous les enfants que nous avons. Donc vous devez reconnaître au moins que nos intentions sont bonnes. Je me bornerais à ceci et terminerais ma lettre, si vous n’aviez pas eu la bonté de motiver la votre : mais puisque vous deviez prendre la peine de la justifier en disant que l’éducation que nous donnons est trop antirépublicaine, il est juste que je vous parle avec la même confiance que vous me témoigner en cela. Citoyen chargé d’affaires, sachez que cette éducation est seulement vertueuse et chrétienne et que la véritable religion s’accommode à tous les gouvernements qu’elle trouve établis parce qu’elle est faite pour tous les hommes[[4]](#footnote-4) [...]. »

**Les voyages.**

En janvier 1798, à l’annonce de l’entrée des troupes du Directoire en Suisse, dom Augustin rassemble deux cent quarante moines, moniales et enfants du tiers ordre pour aller en Russie. Divisés en deux ou trois groupes pour marcher plus vite et se faire héberger plus facilement, les trappistes traversent la Suisse et la Bavière. Le voyage tient de l’épopée : les religieux tentent de vivre sur la route comme on vivrait dans le monastère le mieux réglé : on garde un silence absolu, on ne prend qu’un repas par jour à la fin de l’après-midi, le lever de nuit est maintenu. Pour vivre, il faut mendier. De Passau à Vienne, le périple s’effectue sur de grandes barges utilisées par les Autrichiens pour le passage du sel. D’une embarcation à l’autre, moines et moniales s’essayent à psalmodier l’office choral. Vienne, très hostile aux moines, n’est qu’une étape sur la route de la Russie. Le tsar Paul Ier a offert l’hospitalité aux trappistes grâce aux recommandations obtenues par l’intermédiaire de la princesse de Condé. En septembre 1798, les voyageurs arrivent à Orcha, en Russie blanche après un voyage terrible : des enfants, des moniales sont morts d’épuisement. Un enfant a eu la jambe broyée par les hayons de la roue d’un des chariots...

La déception succède bientôt à la joie d’avoir touché au terme du voyage. Le tsar n’offre qu’un refuge aux moines et aux moniales. Or ce que souhaite dom Augustin c’est vivre, étendre la « réforme » mise en place à la Valsainte en fondant de nouveaux monastères. Le constat d’échec est dressé et, en avril 1800, les trappistes reprennent la route après avoir réussi à se faire chasser par le tsar. Cette fois-ci, le désarroi des moines et des moniales se fait sentir. La princesse de Condé quitte les moniales, « s’affligeant de voir ces malheureuses religieuses traîner ainsi une vie errante et si peu conforme à leur état ». Le désarroi augmente encore lorsque dom Augustin annonce son désir de conduire tous ses religieux et religieuses, enfants compris, de Russie en Amérique : « D’après les nouvelles qu’il en recevait de temps en temps, c’était le seul endroit où nous puissions nous réfugier avec sûreté », note un moine. A la frontière russo-autrichienne, le voyage de retour vers l’ouest manqua déjà de tourner au drame. Expulsées de Russie sans passeports, les communautés trappistes se virent refuser l’entrée sur les terres de François II. Entre Brzesc et Terespol, le Bug marquait la frontière entre les deux Empires. Pendant une quinzaine de jours, les trappistes furent relégués sur une petite île du fleuve qu’aucun État ne revendiquait. Un émigré français prit en pitié les religieuses et, sur un bateau amarré à l’île, organisa un « monastère flottant » : « On faisait du feu dans l’île pour la cuisine, la lessive. Tous les exercices réguliers étaient suivis, on disait la sainte Messe, administrait les sacrements, car nos Pères avaient leur côté du bateau et nous rendaient service. » La situation une fois débloquée, les trappistes firent route vers Hambourg. Depuis ce port, dom Augustin renforça la communauté d’Angleterre, fonda à Darfeld, en Westphalie et envoya un nouveau groupe en Amérique. En 1801, les survivants de l’expédition réoccupèrent la Valsainte. Le tour d’Europe était bouclé.

La signature d’un Concordat entre le pape Pie VII et le Premier consul Napoléon Bonaparte avait considérablement modifié le cours des événements. Partout en France, des hommes et des femmes manifestaient leur attachement pour la vie religieuses. Portalis, le grand juriste auteur du Code civil s’en rendait compte : « La révolution a fait disparaître toutes les corporations mais elle n’a point étouffé le désir inné d’en former. Aussi, malgré la défense des lois, dans les moments de la plus grande terreur, on a vu s’établir dans les différentes parties de l’empire une foule de petites agrégations obscures, qu’il a fallu proscrire et qui échappent souvent à la surveillance. » C’est maintenant vers la France que l’infatigable dom Augustin tourne ses regards. En 1805, à l’occasion du passage de l’empereur à Gênes, les trappistes du Piémont réussissent à faire agréer leur présence. Napoléon s’inquiète des résurgences monastiques dans une France pacifiée ; à défaut de pouvoir les supprimer, il veut les encadrer. Le sens aigu de l’autorité manifesté par dom Augustin, son absence de compromission avec la contre-révolution en font l’homme de la situation. L’Empereur avait besoin de personnel. Les religieuses avaient prouvé leur efficacité dans les hôpitaux et dans les écoles primaires. Mais si les religieuses sont utiles, les moines ne le sont pas : un moine, çà ne sert à rien ! Napoléon proposa pourtant à dom Augustin de prendre en charge les hospices de montagne des Hautes-Alpes, à commencer par le Mont-Genèvre. Dom Augustin souhaitait encore davantage... et il faillit l’obtenir. En témoigne une étonnante note dictée par l’Empereur : « Que veut-on ? Un refuge pour les anciens moines ? Mais il n’y a plus de moines en France, ils se sont amalgamés à la société. C’est une chose finie. Veut-on rétablir les moines ? Les musulmans, les anglais, les états protestants n’ont pas de moines et n’en sentent pas le besoin ? Veut-on des maisons comme celles de la Trappe où l’on ne recevrait pas de moines mais des hommes qui dégoûtés du monde veullent finir leurs jours dans le vie contemplative ? Cette idée serait simple et le but évident. [...] S’il faut faire un essai en cette matière, on peut le faire à la Trappe. Les bulles existent et il n’y a point de difficultés. En formant cet établissement de manière à ce qu’il puisse recevoir 200 personnes, il sera au maximum de ce que peuvent exiger les 40 millions d’hommes qui composent la population de l’Empire. Si l’expérience trompe ce calcul, on fera une seconde maison. En résumé, les seuls besoins réels de la France sous le rapport des maisons de retraite sont ceux-ci : 1° donner à des moines, vieillis dans la vie commune, le moyen de vivre en commun […]. 2° avoir des maisons de retraite de l’espèce de celle de Ste Périnne de Chaillot où puissent vivre des vieillards qui ont conservé de très faibles ressources et qui n’ont plus de famille, mais cela n’a rien de commun avec les couvents ; on n’a pas encore vu un homme de 50 ans prendre la fantaisie de se faire moine. Si des vieillards ont de la fortune, ils se font servir chez eux et n’ont pas besoin d’un couvent pour vivre retirés du monde ; s’ils n’en ont pas et si on leur offre une retraite où le peu de ressources qui leur reste suffit cependant pour qu’ils vieillissent à l’abri du besoin, ils y chercheront une vie douce et n’y chercheront pas la vie contemplative. [...] 3° Offrir un refuge dans la vie contemplative aux hommes qui veullent fuir la société, soit parce qu’elle leur est importune, soit parce qu’elle leur rappelle des fautes ou des pertes dont on ne se console point. La Trappe est l’établissement le plus favorable pour cet objet. Le nom, le lieu, les souvenirs qui s’y rattachent disent clairement ce qu’on veut faire. Le premier article du Projet de décret serait donc celui-ci : ‘La maison de la Trappe est rétablie.’[[5]](#footnote-5) »

Entre 1805 et 1811, l’abbé de Lestrange circule librement dans l’Empire et suscite des communautés jusqu’aux portes de Paris, au mont Valérien et dans la forêt de Sénart. L ’abbé découvre la vie de cour et - qui l’eût cru ? - succombe à la griserie mondaine. Le 16 mars 1806, il est présenté à Napoléon. Il rapporte ainsi l’entretien au préfet des Hautes-Alpes : l’empereur « m’a demandé s’il y avait une maison sur le Mont-Genèvre. Je lui ai répondu que non, mais que vous aviez beaucoup de zèle pour cela et que déjà il y avait un obélisque en son honneur et gloire. *Oh ! Cela ne soulage pas les voyageurs* m’a répondu l’empereur agréablement *et c’est de la vanité*. Je lui ai dit que certainement cette vue recréerait toujours beaucoup de voyageurs[[6]](#footnote-6). »

A se plier ainsi aux désirs impériaux, dom Augustin paraît en oublier le pape. Pourtant, depuis 1809, Pie VII est prisonnier à Savone et les tensions se multiplient au sein même du clergé quant à l’attitude à adopter. Dans l’administration napoléonienne, Fouché mais aussi de nombreux généraux s’opposent aux « capucinades » de l’empereur et à sa politique religieuse. Dom Augustin est contacté par de nombreux fondateurs et fondatrices de congrégations nouvelles, parfois opposés au gouvernement. Ne jouerait-il pas double jeu ? Enfin, recevant Marie-Louise, l’impératrice du scandale, au mont Valérien, dom Augustin suscite l’incompréhension parmi les siens. En juillet 1811, l’abbé met fin à l’équivoque. De Bordeaux où il embarque un petit groupe de moines et de moniales pour l’Amérique, il ordonne au prieur de la Cervara, près de Gênes, de rétracter le serment d’obéissance que celui-ci vient de prêter. Face à ce geste de rébellion, la riposte est foudroyante : par un décret du 28 juillet 1811, tous les monastères trappistes de l’Empire sont supprimés, les moines de la Cervara condamnés sans procès à la déportation en Corse et dom Augustin promis à un tribunal d’exception. Avant même la décision, l’abbé a pris la clef des champs. Poursuivi par la police de Savary, il galope de Bordeaux à la Valsainte. Son paisible frère Joseph-Daniel est - pour une fois - mêlé à ses péripéties. La police lyonnaise a reçu l’ordre d’arrêter un Lestrange fugitif... Elle arrête Joseph-Daniel, venu à Lyon depuis le Vivarais pour y faire des courses.

A cheval, en civil, accompagné d’un seul religieux, dom Augustin fuit la colère de l’Aigle en se livrant à un périple étonnant. Pour cela, il se donne un pseudonyme (la chose lui était familière : Marie Lavodi, Télonvo-Nevidi) : Heinrich-Ludwig L’Espelier. Dom Augustin se choisit aussi un garde du corps, le frère Florentin, pas mécontent de retrouver une épée après quelques années de vie monastique. Enfin, l’abbé se fixe un but : l’Amérique et - pour s’y installer - achète un bout de terre américaine à une veuve de Besançon ! Pour dérouter ses poursuivants, Lestrange fonce une nouvelle fois vers l’Est. Le 21 août, il est à Constance, le 18 septembre à Vienne, le 1er décembre à Berlin et l’été 1812 à Riga, sur la Baltique. Sa course semble précéder la Grande Armée, alors en route pour la Russie. De Riga, dom Augustin écrit à ses quelques moines qui n’ont pas encore été dispersés ou emprisonnés par Napoléon pour leur demander de le rejoindre dans la Baltique : tous, sans exception, font la sourde oreille. Fuyant alors de nouveau, l’abbé s’embarque pour l’Angleterre où il arrive épuisé à la fin de l’année 1812. Entre-temps, on l’avait cru mort. Les journaux de l’Empire avaient annoncé son arrestation et son exécution et les trappistes d’Angleterre avaient célébré un service funéraire à son intention.

Après avoir repris des forces auprès de ses moines et moniales de Lulworth, il s’embarque pour l’Amérique avec un petit groupe de religieux. Après une tentative de fondation infructueuse à la Martinique, l’abbé débarque à Baltimore en décembre 1813. Depuis dix ans, quelques-uns de ses fils de prédilection tentent de s’implanter dans le pays. Avec eux il part pour le Mississippi. Leurs aventures sont dignes des grands épisodes de la conquête de l’ouest : navigation sur l’Ohio, combat avec des bêtes féroces, tentatives pour persuader les chefs indiens de confier l’éducation de leurs enfants aux trappistes. Tout cela en vain ! Les difficultés sont telles (maladie, accidents, misère) qu’une installation à New York semble être la seule solution réaliste. C’est là que dom Augustin apprend l’abdication de l’empereur des Français. Sans hésiter, il décide aussitôt le rapatriement de toutes ses troupes en France...

**La Restauration.**

Après l’épisode des Cent-Jours, les efforts de dom Augustin se concentrent sur le royaume restauré des Bourbons. A défaut de pouvoir acheter Cîteaux, l’abbé et sa descendance plus ou moins turbulente repeuplent ou fondent une quinzaine de maisons, à commencer par la Trappe. Le journal *L’Ami de la Religion* s’en réjouit : « Tôt ou tard justice se fait, et on en revient aux principes d’équité et aux sentiments de reconnaissance que l’effervescence du moment et la contagion des mauvais principes avaient fait oublier. Les maisons religieuses, représentées par quelques sages du temps comme des maisons parasites, n’étaient pas aussi inutiles à la société qu’ils ont voulu le faire croire[[7]](#footnote-7). »

Le blanc manteau de Cîteaux couvre à nouveau la France. En février 1815 les trappistes rentrent en possession de la Trappe elle-même. Aiguebelle (Drôme), Bellefontaine (Maine-et-Loire), Melleray (Loire-Atlantique) sont les bastions lestrangiens du dispositif du côté des moines ; Les Gardes (Maine-et-Loire), Lyon jouent le même rôle pour les moniales. En Provence, les religieux assurent la garde du célèbre pèlerinage de la Sainte-Baume. La Trappe jouit alors d’un immense rayonnement. La génération romantique des Chateaubriand, Vigny, Lamartine, Hugo s’enflamme pour ce mode de vie. Plusieurs saints et bienheureux fondateurs s’inspirent des constitutions trappistes.

Mais cet éclat et cette importance numérique cachent de graves problèmes :

- Les trappistes sont divisés : le temps est loin de l’unanimité de la Valsainte. A l’occasion des voyages de dom Augustin, des moines ont quitté le bateau. Plusieurs supérieurs ont obtenu de Rome une élection abbatiale qui leur garantit une certaine indépendance. Beaucoup enfin souhaitent l’abandon des règlements suivis à la Valsainte. Dom Antoine Saulnier de Beauregard, abbé de Melleray, bien introduit à la cour, ne craint pas de s’en prendre à dom Augustin : « J’ai vu, mon Révérend Père, nécessairement beaucoup d’Évêques à Paris, tous à peu près m’ont parlé de vous, de notre état [...]. Souvenez-vous que vous avez à Paris des ennemis chauds et adroits, qu’il est inutile de vous nommer. Les plus dangereux pour vous sont ceux qui sont sortis de l’Ordre [...]. On rapporte tout ce que vous faites, où vous mangez à Paris, comment vous y vivez, de quels aliments vous usez, le temps que vous passez dans votre Monastère, et celui pendant lequel vous êtes dehors, la sévérité excessive dont vous usez pour le régime de vos frères, et votre très grande indulgence pour vous même [...]. Et quoi m’a-t-on dit, qu’est-ce qu’un Réformateur qui veut renchérir sur la sévérité des règles pour ses pauvres frères, pour ses sœurs qu’il laisse manquer de tout, et qui lui ne manque de rien, qui porte une croix d’or, tandis qu’ils ne sont ni vêtus, ni nourris, qui mange de la viande chez les restaurateurs, tandis qu’il veut renchérir due les jeûnes de M. de Rancé, qui n’est jamais dans son monastère [...] toujours faisant de nouvelles Maisons[[8]](#footnote-8) [...]. »

- Un véritable scandale éclate chez les moniales d’Angleterre : réaction anticatholique liée au brusque refus de dom Augustin de prier pour le roi et au grand nombre des décès chez les trappistines. « Nous avons toujours des malades et des mortes, écrit la supérieure de Stapehill. C’est un épuisement général de la nature et il ne faut pour cela que 18 mois ou 2 ans au plus. Nous ne pouvons conserver une jeune professe. C’est une continuité effrayante [...] et vous pouvez croire qu’icy comme ailleurs on parle beaucoup de ces morts prématurées. Nous prenons cependant toutes les précautions et n’envoyons presque pas de billets de morts. Nous avons même auté [*sic*] plusieurs croix du cimetière[[9]](#footnote-9). »

- Ni le gouvernement ni les évêques de Louis XVIII et de Charles X ne se soucient des moines : l’abbaye ruinée de la Trappe est rachetée et relevée qu’au prix de lourds grâce à des quêtes.

- Des moines et des évêques en appellent à Rome (au pape et aux supérieurs généraux de l’Ordre de Cîteaux) pour mettre fin à l’autoritarisme de dom Augustin.

Une telle extension du monachisme ne pouvait aller de soi alors que la législation antimonastique de la Révolution n’avait pas été abrogée. Dissensions internes, rivalités de certains évêques, autoritarisme de dom Augustin, inquiétudes du pouvoir civil amènent Rome à étudier de plus près ce dossier étonnant. Convoqué par l’administration pontificale en 1825, dom Augustin ne revient en France qu’en 1827. Le pape Léon XII et la curie ont alors décidé de lui trouver un successeur mais ils le laissent partir dans l’ignorance de cette solution. Le dernier voyage de ce grand lutteur s’achève à Lyon, au pied de la colline de Fourvière sur laquelle il a commencé sa carrière de jeune clerc. Le 16 juillet, épuisé, l’abbé s’endort dans la paix de son Seigneur, entouré de l’affection et de la prière des trappistines. Près de mille moines et moniales témoignent déjà de la fécondité de son œuvre.

Quatre conclusions peuvent mettre en valeur l’œuvre de dom Augustin :

- En ce qui concerne le rôle économique et social des moines, dom Augustin a dégagé le monachisme du cadre économique médiéval périmé dans lequel il se trouvait encore au XVIIIe siècle. Il a redonné un visage ascétique au monachisme. Au XIXe siècle, l’image du trappiste est celle du moine défricheur, du saint moine. Ce n’est plus un exploiteur obèse mais un honnête travailleur, membre de ce qu’Alfred de Vigny appelle la « république muette ».

- Le prophète biblique bouscule l’institution pour maintenir la tradition. Dom Augustin fut-il un aventurier du monachisme ou un homme prophétique ? Dans le feu de l’action, il est parfois difficile de distinguer. Le grand critère, ce sont les fruits : un aventurier ne fonde rien. Dom Augustin a la conviction profonde que le XIXe siècle ne pourra pas se passer de moines et de moniales. Dans cette dimension prophétique de son action, il faut noter l’insistance à fonder et à fonder partout. La vie monastique n’est pas un luxe pour pays fortement christianisés ; elle est source et promesse de conversions partout où l’Évangile doit être annoncé.

- Les trappistes témoignent d’une tradition monastique sans rupture de continuité. Grâce à dom Augustin, il existe encore des moines. Cette race de chrétiens n’a pas été éliminée par la Révolution. Elle a seulement été décimée. malgré les interdictions, malgré les défections, il y a eu tradition du monachisme, c’est-à-dire transmission, passage d’une rive à l’autre de l’océan révolutionnaire. Et c’est là l’essentiel. La tradition monastique, en effet, ne relève pas de l’héritage (notion juridique) mais de l’hérédité (notion biologique). Un ordre religieux, c’est un corps qui se développe d’une manière organique : toutes les étapes du développement sont nécessaires à la vie du corps. Si une étape manque, on peut bien fonder autre chose, il ne s’agit plus du même être.

- Dom Augustin, enfin, a exercé un travail de réforme spirituelle dans son Ordre. Sur ce plan, il apparaît comme le successeur de Rancé. Pour dom Augustin, ce n’est pas d’abord la cité qui est à réformer mais l’homme. C’est la conversion profonde du moine, de l’homme qui prévaut. Le délai pour mener à bien cette conversion est court ; la vie religieuse est faite pour être courue. Dom Augustin mène les hommes comme il mène ses chevaux, avec violence, avec empressement, avec une sorte de rage d’atteindre au plus vite le but. C’est sa grâce. Elle peut paraître un peu brutale. Puisse-t-elle au moins donner aux hommes du XXe siècle une soif inextinguible d’absolu et un sérieux sans faille pour les affaires de Dieu.

Fr. Augustin Laffay O.P.

Toulouse

1. François-René de Chateaubriand, *Génie du christianisme*, IVe partie, livre III, chap. 3. [↑](#footnote-ref-1)
2. Arch. la Trappe (Orne), cote 291, pièce 32. [↑](#footnote-ref-2)
3. Arch. Tamié (Savoie), Dargnies, lettre 8, f° 38. [↑](#footnote-ref-3)
4. Arch. Min. Aff. Étrangères (Paris), Suisse, Corr. Pol., vol. 465, f° 174, à Mengaud, 9 février 1798. [↑](#footnote-ref-4)
5. Arch. nationales (Paris), AF/IV/909, dossier 6, pièce 37. Note dictée par l’Empereur adressée au ministre secrétaire d’État, 19 octobre 1810. [↑](#footnote-ref-5)
6. Arch. départementales Hautes-Alpes, 1 X 329, dossier n° 1, dom Augustin à Ladoucette, 17 mars 1806. [↑](#footnote-ref-6)
7. *L’Ami de la Religion et du Roi*, t. 2, n° 49, septembre 1814, p. 378-379. [↑](#footnote-ref-7)
8. Arch. la Trappe, cote 218/3, pièce 2, dom Antoine à dom Augustin, 10 novembre 1817. [↑](#footnote-ref-8)
9. Arch. la Trappe, cote 214, pièce 3, mère Augustin de Chabannes à dom Augustin, 19 octobre 1823. [↑](#footnote-ref-9)